

Politique | Regards croisés sur la corruption en France

O2 radio

radio des Hauts de Garonne **91.3**

www.o2radio.net

La corruption en France. Un sujet au coeur de l'actualité après les affaires Cahuzac, Tapie... C'était le thème de l'émission 4 médias (avec Aqui.fr) d'O2 Radio à Cenon jeudi 13 juin. En acceptant de payer 398 millions de dollars, au terme d'une transaction avec la justice américaine pour mettre fin à des poursuites, le groupe Français Total rejoint la liste des 10 plus gros cas de corruption de tous les temps dressée par le FCPA blog, spécialisé sur les pratiques commerciales internationales illégales. Politiques locaux, magistrats, et associations ont débattu pendant près d'une heure.

"On est soumis à des règles de transparence, mais la population suspecte en permanence que l' élu soit corrompu. Qui lui graisse la patte pour obtenir tel marché? Il faut arrêter de croire que tous les élus sont pourris !", lance Bernard Rivaillé, adjoint au maire de Lormont. "Avec les lois de décentralisation, il y a eu des transferts de compétences non contrôlés", observe Norbert Guillot, responsable du groupe local d'Anticor Gironde, association de lutte contre la corruption. "La dernière loi sur la corruption remonte à dix ans désormais. Toutes les dernières affaires sont révélatrices de dysfonctionnements de nos lois, des hommes qui la font, de notre démocratie", enchaîne Eric Halt, magistrat et auteur du livre "L'esprit de corruption". Un exemple : Il existe aujourd'hui 297 partis politiques enregistrés en France, mais seuls une vingtaine sont actifs. Et la justice est-elle aveugle ? "Le problème, c'est la dépendance du parquet au pouvoir", analyse-t-il.

Une immense richesse volée à chaque citoyen Le coût de cette corruption est colossal. "L'évasion fiscale dans l'Union Européenne, c'est 1 000 milliards d'euros par an. La corruption, c'est 120 milliards en Europe...", souffle Eric Halt. Alors, comment y remédier? Ce magistrat français plaide pour la mise en place d'un parquet européen, une plus grande indépendance de la justice, une limitation du cumul des mandats... A l'évidence, il y a encore beaucoup à faire pour que la démocratie se porte mieux.



Nicolas César

